

**BIEN PUBLIC MONDIAL,
contre les inégalités et pour l'émancipation des femmes**

Depuis l'apparition des premières sociétés humaines, toutes se sont organisées pour définir et essayer de préserver ce qui était nécessaire à la survie et au bien-être du groupe, sous forme de règles et de biens. Ce droit fut codifié dans la Déclaration Universelle des droits humains en 1948 et, en l'an 2000, par la reconnaissance officielle par les Nations Unies de la notion de « bien public mondial » qui englobe les biens communs et les services publics chargés de les gérer.

Le bien commun est ce qui appartient à tout le monde et donc non privatisable, pour les générations présentes et futures.

Les biens communs sont l'ensemble des éléments, matériels ou immatériels qui représentent le patrimoine de l'humanité. Ils devraient donc n'appartenir en propre à personne mais être sous la responsabilité et la protection de tou-te-s et exploités équitablement.

Le bien public est ce à quoi toutes et tous doivent avoir accès , ici et maintenant.

Les services publics en font partie et recouvrent l'ensemble des activités d'intérêt général dont la mise en œuvre effective est garantie voire exercée par la puissance publique dans le but de satisfaire des besoins sociaux disponibles pour tous et toutes sans discrimination.

Développer les services publics est un choix de société, qui contribue à faire face aux inégalités sociales, territoriales et de genre. Ce sont les acquis du service public qui ont pu jouer un rôle d'amortisseur face à la crise.

L'air, l'eau, la nourriture, la biodiversité, le soleil, les forêts , l'énergie, sont des biens vitaux sans lesquels la vie sur la planète n'existerait pas. Mais sont aussi fondamentaux des biens tels que la paix, le savoir, l'éducation, la santé, le développement, la justice et la justice sociale, la culture. Ils sont nécessaires pour les générations futures, mais doivent aussi être accessibles aujourd'hui à tou-te-s : ils sont donc à la fois biens communs et biens publics .

Aujourd'hui, les femmes souffrent chroniquement d'un manque d'accès à ces biens , notamment à la santé (maternelle, reproductive et contraceptive - voir les fermetures des centres IVG), à la gestion des ressources naturelles (terre, forêt, eau, énergie, climat...), aux négociations de paix. L'émancipation sociale, économique et culturelle des femmes dépend largement des services publics existant dans leur pays, éducation, santé, transport, eau, énergie, notamment la prise en charge des soins aux personnes de la naissance à la mort (ce qu'on appelle « care »).

D'autres biens qui devraient être des biens communs universels tels les médicaments, les logiciels, les semences agricoles font l'objet de prédation par ceux qui veulent se les approprier à travers l'extension du domaine des brevets (brevets logiciels, brevets sur le vivant etc.). L'espace public (rue, quartier, jardin et square...) est également un lieu de rencontre et un élément

incontournable de l'émancipation des femmes pour l'accès aux autres biens et à la liberté de circuler, à ce titre il doit s'inscrire dans la liste des biens publics.

Le système politique et économique d'aujourd'hui nie radicalement les droits humains et le bien public mondial, notamment par le biais de la politique d'ajustement structurel et des autres programmes imposés par les institutions financières internationales.

Le chantage aux prêts générateurs de dettes pour imposer les privatisations (Plans d'Ajustement Structurels du Fond Monétaire International, Programmes de la Banque Mondiale, de l'OCDE), le pillage des ressources naturelles des pays pauvres par les compagnies transnationales qui dominent les instances économiques mondiales, tuent et asphyxient les populations du Sud, à commencer par les populations rurales et les femmes . La liste des méfaits de cette politique est longue :

Dumpings alimentaires, importations forcées, privatisation de l'eau, construction d'usines polluantes et de barrages, expropriations des terres dédiées aux cultures vivrières et cultivées par les femmes (Afrique, Amérique Latine, Asie) afin d'implanter des monocultures pour l'exportation ou les agrocarburants, déforestation, tout cela au détriment de l'environnement, de la sécurité et souveraineté alimentaire , ayant pour effet d'aggraver la pauvreté, la charge de travail et les soucis quotidiens des femmes.

Pollutions des terres, de l'eau et de l'air, gaspillage et pillage des sources non renouvelables d'énergie comme le pétrole, le charbon, le gaz, les métaux rares , entraînant l'effet de serre, le changement climatique, la fonte des glaciers , l'augmentation des phénomènes météorologiques violents et dévastateurs comme les cyclones, les sécheresses ou les inondations, mettant directement en péril la survie de l'humanité...

Guerres aux motifs économiques dont 80% des victimes sont des civils, en majorité des femmes et des enfants,

Privatisations des services publics de santé et d'éducation, coupes dans les budgets sociaux, affectant en priorité toutes celles qui au Sud comme au Nord ont la charge de nourrir, éduquer, soigner toute leur famille.

Avec leurs conséquences non neutres au niveau du genre, affectant plus les femmes que les hommes: famines, misère croissante (70% des pauvres dans le monde sont des femmes), exode rural, épidémies, migration (plus de la moitié des migrants dans le monde sont des femmes).

Nous, femmes de la Marche Mondiale des Femmes, nous déclarons résolument pour la défense du bien public mondial, comme instrument de notre émancipation, ainsi que du partage équitable des richesses de ce monde et de la survie de l'humanité.

L'EAU, bien commun

Après l'air, l'eau est l'élément le plus essentiel à toute forme de vie, humaine, animale ou végétale. Par sa nature, l'eau est un bien commun. Elle doit être d'autant plus considérée comme telle dans le contexte de véritable crise de l'eau que l'humanité vit aujourd'hui : sécheresses, pollution, accroissement démographique... La raréfaction des eaux douces et potables est le premier facteur de morbidité dans les pays pauvres (à l'origine de 80% des maladies dans le sud), et, alors qu'elle cristallise une des plus scandaleuses inégalités, ce sont les femmes et les jeunes filles, gestionnaires de l'eau dans la plupart des pays en développement, qui sont le plus affectées. Par ailleurs les conflits de distribution de l'eau tendent à devenir aussi un des premiers facteurs de tensions sociales, comme au Proche-Orient, en Afrique du Nord, en Asie (Inde, Pakistan, Bangladesh), en Amérique latine (Bolivie), mais aussi en Europe (Espagne / projet de l'Ebre)¹.

Une telle situation impose que l'accès à l'eau soit reconnu et garanti comme un droit humain fondamental, de façon à ce que les ressources mondiales soient protégées, économisées et donc gérées collectivement dans l'intérêt de l'ensemble des humains. C'est ce que demandent les plus hauts représentants de l'Unesco, de l'OMS, du PNUD, le Haut commissaire aux droits de l'homme, et c'est ce que proclame l'ONU depuis 2002 et plus récemment l'Union européenne (avec néanmoins une politique très contradictoire à ce sujet).

Mais depuis plusieurs dizaines d'années ce droit est, avec tant d'autres, systématiquement nié par les choix ultralibéraux qui sont fait à l'échelle internationale. En 2001, l'OMC lançait le cycle de Doha pour le développement, négociations devant mener à "la réduction ou l'élimination des obstacles tarifaires et non tarifaires visant les biens et services environnementaux" (eau, énergie, déchets...). Conformément à cet objectif, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale ont imposé à de nombreux pays la privatisation des services d'eau comme condition pour l'octroi de leurs prêts. L'ONU elle-même promeut les partenariats public-privé en matière de distribution. Quant aux forums successifs du « Conseil Mondial de l'Eau », ils sont le masque humaniste et écologique d'un intense lobbying des entreprises de l'eau. Il en va naturellement de l'intérêt de quelques grands industriels, notamment les trois multinationales d'origine française que sont Véolia, (ex-vivendi environnement), Suez et SAUR, filiale de Bouygues. Pour autant, dans tous les pays où elles se sont implantées, y compris dans les pays développés, leur logique de profit a engendré de profonds déséquilibres, et renforcé l'inégalité d'accès à l'eau (entre riches et pauvres, entre zones urbaines et rurales). En favorisant leurs propres entreprises, au cours de négociations qui ne sont qu'un humiliant rapport de force avec les pays pauvres, les grandes puissances occidentales sont responsables de la destruction d'agricultures entières, de milliers de communautés, et de milliers de vies.

¹ Source : Planète bleue info, portail alternatif sur l'eau (<http://eau.apinc.org/spip.php?page=quisommesnous>)

Nous avons d'ores et déjà à lutter dans les pays développés. En France l'eau fournie par les entreprises privées est 30% plus chère que celle du service public, sans que la qualité ne soit au rendez-vous : dégradation des structures d'acheminement (alors que l'entretien des canalisations est prévu dans les contrats), gaspillage (car plus on en consomme, plus il y a de profit). Face à ce scandale, la mobilisation en faveur de la remunicipalisation de l'eau prend de plus en plus d'ampleur. Récemment la ville de Paris et plusieurs communes de la région PACA ont mis fin à leurs contrats avec les sociétés privées. D'autres attendent l'échéance de leurs contrats pour en faire autant. Nous appelons à renforcer ce mouvement, et nous sommes solidaires des luttes menées dans bien des pays en voie de développement pour réinstaurer le contrôle public et collectif du service de l'eau.

En 2012, Marseille accueillera le 6^e « Forum mondial de l'eau ». Nous proposons d'organiser à cette occasion un contre-forum pour faire entendre nos revendications.

Nous marchons pour :

- La reconnaissance de fait du statut de l'eau comme bien commun
- Sa gestion collective en tant que service public (ce qui implique son retour en régie directe)
- L'accès à l'eau pour tou-te-s les habitant-e-s de la planète et sa gratuité pour tou-te-s d'un minimum vital

« LE CARE »,

Bien public central pour l'émancipation des femmes

Le « care » (« soins »), c'est le souci des autres, la prise en charge et les soins sanitaires, nutritifs, éducatifs ou de garde, aux personnes vulnérables de la famille et de la communauté, qui, aujourd'hui dans le patriarcat, sont dévalués et dévolus aux femmes de la famille quand le travail du care est gratuit et surtout aux femmes pauvres quand le travail est salarié.

Cette dévalorisation systématique du *care* vient de son association avec la sphère privée, la féminité, l'affectivité et la proximité. Le *care* comme part du travail domestique est ainsi invisibilisé et sa reconnaissance comme travail difficile, déniée. En outre manque une compréhension globale du *care* à cause de la grande diversité et de la fragmentation de ses activités (garde, assistance, soins, ménage, cuisine, hygiène, éducation, y compris services publics et privés comme les maternelles et les maisons de retraite...).

Or la vulnérabilité humaine est inhérente à toute vie. L'interdépendance des êtres humains, bien réelle, est trop souvent niée dans l'organisation individualiste de la société néolibérale et patriarcale actuelle. Le care est à la fois une pratique (disponibilité, sentiments, attitudes, travail, services) et un concept d'organisation de la société. Le care est universel en

tant que type de relation qu'il convient d'avoir avec un être, un élément naturel ou un objet vulnérables. Le « care » s'élargit au soutien multidimensionnel – soutien matériel, physique, moral et psychique – de tout individu, tout au long de sa vie, en tant que sujet risquant de perdre son « autonomie ».

Suivant cette définition, le *care* est donc une activité qui, aujourd'hui, déborde de son cadre traditionnel et rejaillit sur tous les autres, même sur la protection de l'environnement. Le *care*, travail féminin invisible et relégué au cercle familial et domestique, devient alors un enjeu politique et socio-économique sans précédent, en fait une activité et une valeur centrale et essentielle de l'humanité .

Or nos sociétés en crise sont de plus en plus en demande de « care », voir l'augmentation des migrations des femmes des Suds pour remplir les emplois du « care » au Nord, phénomène qui entraîne une chaîne du « care »(les personnes à la charge des immigrantes, restées dans le pays d'origine sont confiées aux soins des femmes de la famille ou d'autres migrantes du Sud). Cette demande est due à l'évolution démographique mais aussi à l'échec du partage des tâches domestiques entre les sexes depuis l'entrée massive des femmes sur le marché du travail, donc du manque de disponibilité en matière de prise en charge de leurs proches, créant ainsi une insatisfaction permanente des femmes et des familles et un manque social à combler.

En tant que femmes, nous sommes à la fois les pourvoyeuses du care mais aussi de plus en plus les bénéficiaires à cause de l'augmentation de notre espérance de vie.

Nous Marchons pour :

- Faire reconnaître le care comme valeur universelle et publique, base de nouvelles politiques et pratiques de vie en commun, donc comme bien public mondial.
- Revaloriser les tâches liées au care, les ouvrir à l'emploi masculin
- Mettre en place un service public d'accompagnement des personnes dépendantes, de la petite enfance et des personnes vieillissantes, gratuit pour les plus précaires, avec un personnel qualifié et dans le respect de leur dignité
- Remettre en cause l'éthique d'une société basée sur le patriarcat et le libéralisme, sur la loi du plus fort et du marché, pour créer une société basée sur le souci des autres, la paix, les droits humains, l'égalité hommes-femmes et la solidarité.

**Notre santé n'est pas à vendre,
notre droit est à défendre !**

Les plans d'économies sur la santé pénalisent les populations les plus précaires et la loi Hôpital, patients, santé et territoires (HPST) accélère la politique de privatisation ;

Au fil des ans les lois de financement de la Sécurité sociale ont imposé des franchises sur les remboursements, des forfaits, le déremboursement de nombreux médicaments, et favoriser les dépassements d'honoraires. Les restes à charge creusent les inégalités : on glisse progressivement d'un système solidaire et égalitaire où chacun cotise selon ses moyens et est soigné selon ses besoins (principe fondateur de la Sécurité sociale) vers un système individualité et privatisé, où la part de l'assurantiel privé augmente sans cesse : 14% de la population est déjà exclue des soins.

A cette inégalité sociale, s'ajoute une inégalité géographique ;

Nous assistons à l'apparition de véritables déserts médicaux dans certaines zones rurales et de banlieues déshéritées. La fermeture de nombreuses structures sanitaires de proximité (dispensaires, hôpitaux locaux, maternités) en est directement la cause.

La mise en place des agences régionales de santé va accélérer ce processus, car c'est une logique comptable qui est aujourd'hui privilégiée au détriment d'une logique de réponse aux besoins de santé.

Au niveau mondial les femmes n'ont pas toutes accès à l'avortement et beaucoup continuent à mourir en tentant de le faire ; et/ou à être inquiétées par la justice de leur pays. Le droit à l'avortement doit être possible pour les femmes de chaque pays.

Partout notre droit régresse à double niveau:

- attaque au niveau institutionnel : opposition *ideologique et religieuse* à la légalisation du droit et remise en cause lorsqu'elle existe ;
- attaque par la remise en question de la pratique : non remboursements, dépassements de tarifs, abus

En France, 35 ans après le vote de la 1^{ère} loi autorisant l'IVG, *alors que le dernier rapport de l'IGAS sur l'évaluation de la loi du 4 juillet 2001 reconnaît l'IVG comme une composante structurelle de la vie sexuelle et procréative des femmes et un moyen de maîtriser la fécondité*, la politique gouvernementale met en péril ce droit à travers la remise en cause de l'accès aux soins pour tous et toutes.

La loi de 2001 n'est pas appliquée : Délais d'attente supérieurs à 5 jours; tous les centres ne pratiquent pas les IVG de 12 à 14 semaines d'aménorrhées, n'acceptent pas les mineures lorsqu'elles optent pour être accompagnées par une personne majeure de leur choix autre que leurs parents Absence d'évaluation, par les établissements, du nombre de demandes d'IVG, des refus par manque de place et des réorientations.

L'accès à l'IVG est menacé aujourd'hui, pourquoi ?

La Tarification à l'Activité impose une logique de rentabilisation. De ce fait, l'IVG est peu

attractif pour les finances d'un établissement.

Dans cette optique et notamment avec la loi HPST, les CIVG (Centres d'Interruption Volontaire de Grossesse) et les maternités *de proximité* sont particulièrement touchés. Les conséquences intolérables de restructurations évoquées se font aux dépens des CIVG et entraînent l'inapplication de la loi par manque de moyens.

Des postes de personnels médicaux et para-médicaux sont supprimés, **cela dans le mépris total des professionnels de santé et des usagers/usagères**. Les restructurations à l'œuvre laissent les femmes sans réponse à leurs besoins en matière de santé spécifique.

Les femmes, comme toujours, doivent se battre pour préserver et garder les droits qu'elles ont acquis de haute lutte.

L'urgence sociale est à la réduction des inégalités de territoire dans l'accès à l'éducation à la sexualité, à la contraception, et à l'avortement ; à la lutte contre les restructurations hospitalières, notre santé n'est pas une marchandise !

La reconnaissance du droit à avorter et donc sa dépénalisation, ne doit pas être un droit toléré comme un moindre mal. Il doit être la reconnaissance d'un droit fondamental des femmes : le droit de choisir elles-mêmes leur vie.

Cette vision positive du droit à l'avortement, nous la portons en France, comme en Europe contre toutes les oppositions et les résistances, car, le droit à disposer de son corps est le socle fondamental permettant aux femmes de vivre dans une société plus égalitaire, plus juste, plus démocratique.

Nous marchons pour :

- le droit à l'accès aux soins partout pour toutes et tous
- Reconnaissance de l'IVG comme un élément structurel de la vie des femmes.
- La dépénalisation et la légalisation de l'avortement dans tous les pays
- La garantie de l'exercice effectif du droit des femmes à l'avortement et la levée des restrictions qui entravent, en fait ou en droit, l'accès à un avortement sans risque;
- Le maintien des structures de proximité et du personnel de santé : CIVG, hôpitaux, maternité de proximité et des centres de planification;
- Un équipement public de santé réparti sur tout le territoire permettant l'accès immédiat aux soins à tous les citoyens ainsi que des professionnel-le-s recrutés et formés pour répondre aux besoins.
- Une capacité d'accueil suffisante basée sur les besoins et non sur la rentabilité pour limiter les délais d'attente ;
- Un choix de la méthode et du type d'anesthésie qui prennent en compte les demandes des femmes et non pas en fonction des pratiques de tel ou tel service.

**L' EDUCATION : un bien commun,
mais un service public affaibli et en voie de privatisation**

L'éducation est un bien commun, la collectivité doit veiller à ce que les moyens nécessaires lui soit assurés pour qu'elle bénéficie d'une gestion publique, seule capable d'assurer l'égalité, la gratuité et la laïcité. Aujourd'hui, son existence en tant que telle est remise en cause par le désengagement des États européens, conforme à la politique européenne mise en place par la stratégie de Lisbonne (qui a pour ambition de créer « l'économie de la connaissance la plus compétitive du monde ») et celle de l'OMC, qui voient l'éducation comme un grand marché qu'on peut donc soumettre à la privatisation et ouvrir à la concurrence. L'objectif recherché étant de réduire et de dégrader le service public pour progressivement le privatiser sous prétexte de le réformer et de l'améliorer. L'école dite « Maternelle » et l'Université en particulier sont menacées, de disparition pour l'une et de privatisation pour l'autre, pendant que l'école élémentaire et le secondaire voient leur situation se dégrader, en tant que service public, sinon en tant qu'institution qui transmet des savoirs et des valeurs.

Le gouvernement s'attaque directement à la petite section élémentaire et aux écoles maternelles publiques (utilisation des maternelles comme variable d'ajustement aux politiques de restriction de l'accueil scolaire, augmentation du nombre d'élèves par classe, restriction de la formation spécifique des enseignants dans les IUFM, projets de suppression même de la maternelle !) tout en favorisant la concurrence avec les écoles privées, payantes, qu'il subventionne !

Au nom de la compétitivité et sous prétexte d'harmonisation européenne, les Universités doivent maintenant recourir à des financements privés, augmenter les droits de scolarité, précariser les personnels (la réforme du CAPES réduira également les enseignants titulaires donc entraînera une augmentation des contrats privés). Enfin la mise en concurrence des Universités avec des établissements privés (y compris confessionnels) est renforcée. Ces réformes entraînent la disparition des filières jugées « peu rentables », accentuent les inégalités sociales et régionales entre les étudiants...

Le savoir est mis entièrement au service des intérêts économiques, au détriment de ses fonctions sociétales, c'est une remise en cause profonde du rôle de l'Education.

Cette situation alarmante a des répercussions graves pour l'emploi et l'autonomie des femmes qui ont la charge, presque totale de l'éducation des enfants et qui ont aussi encore à s'imposer à l'université et dans le monde du travail. La scolarisation des enfants dès 2 ans et la mise en place d'un véritable service public de garde des jeunes enfants permet aux femmes de conserver leur autonomie, particulièrement dans les familles modestes où le salaire des femmes est insuffisant pour payer des nourrices et où le retour des femmes « à la maison » devient la « solution ».

Nous marchons pour :

- Garantir un Service public d'éducation, géré et financé par la collectivité, de la Maternelle à l'Université
- Défendre la scolarisation dès 2 ou 3 ans et un service public de la petite enfance efficace et accessible à tou-te-s
- Revendiquer une formation qualifiante pour le plus grand nombre d'élèves (sans restrictions de postes ni de budget)
- Promouvoir une éducation égalitaire et non sexiste, avec une égalité d'accès à quelque filière que ce soit pour les femmes et les hommes
- Lutter contre la directive service et le « marché du savoir » prôné par l'UE à travers la Stratégie de Lisbonne
- Encourager la coopération des universités en Europe